

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Propriétaire-Rédacteur : M. l'abbé D. GOSSELIN

CURÉ DU CAP-SANTÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance, le numéro 2 cts

QUEBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C^{ie}

1890

SOMMAIRE :

Anniversaire de la naissance de S. E. le Cardinal Taschereau, 387.—A propos de colonisation, 387.—L'Apostolat catholique en 1889, 389.—Causerie Religieuse, 390.—Les missions du Congo, 392.—Le Canada ecclésiastique, 393.—Le denier de St. Pierre pour 1889, 394.—Nécrologie, 394.—Petite chronique, 394.—Un mariage modèle, 395.—Lorette et la Sainte Maison, 397.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Lundi,	17 février	—Férie.
Mardi,	18	—S. Siméon.
Mercredi,	19	—Cendres. Fête Iégale.
Jeudi,	20	—Férie.
Vendredi,	21	—S. Couronne d'épines de N. S. J. C.
Samedi,	22	—Chaire de S. Pierre à Antioche.
Dimanche,	23	—I dim. du Carême.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC.

Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2½ h.

ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

ÉGLISE SAINT-ROCH,

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 heures.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 4 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

ÉGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

ÉGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	18	—Cap Santé.
Jeudi,	20	—Ste Justine.
Samedi,	22	—S. Cœur de Marie.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

Année du Jeûne des Quatre-Temps, et lecture de la lettre Pastorale de Mgr. de St. Vallier, second évêque de Québec.

Dans l'Archidiocèse de Québec, il est ordonné de faire une quête en faveur des sourds muets, un des dimanches du Carême.

AVIS.

Bureau de la *Semaine Religieuse de Québec*, Cap-Santé, comté de Portneuf.
Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. On peut se procurer la série complète de la *Semaine Religieuse* pour l'année 1889, moyennant une piastre. Sur demande, la *Semaine Religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

Anniversaire de la naissance de S. E. le cardinal Taschereau.

Son Eminence le Cardinal Taschereau entrera, le 20 du mois courant, dans sa soixante-dixième année. Nous faisons des vœux pour que Dieu conserve, pendant de longues années encore, le vénérable métropolitain de l'Archidiocèse de Québec, à l'estime et à l'affection de son clergé et de ses diocésains, qui n'oublieront pas de demander cette faveur dans leurs prières, au jour anniversaire de sa naissance.

A PROPOS DE COLONISATION.

Les évêques de l'ancienne province ecclésiastique de Québec ont adressé à leur clergé, à la date du 23 octobre 1871, une circulaire privée (1) sur l'importante question de la colonisation. Nous croyons opportun d'en reproduire quelques passages. Cette question est, sans doute, une des nombreuses matières sur lesquelles il est permis de différer d'opinion ; tout de même, il nous semble que la direction conseillée par l'Episcopat, dans ce document, est si sage et si prudente, qu'elle doit, une fois connue, rallier tous les esprits.

1o " Nous ne pouvons que gémir, disent les évêques de la province de Québec, à la vue du grand nombre de nos compatriotes, qui désertent journellement le foyer domestique et la terre natale, pour aller demander à la prospérité de nos voisins un bien-être qu'il nous semble pourtant possible de trouver ici, au milieu des avantages nombreux que la Providence a départis à notre chère patrie..... notre unique but, dans cette lettre collective, es :

(1) Nous avons été autorisé par qui de droit à faire usage de cette circulaire privée.

d'encourager votre zèle au milieu des efforts qu'il fait pour s'opposer à ce torrent d'émigration qui prive la patrie des bras et de l'intelligence d'un grand nombre de ses enfants.

2o " Le résultat obtenu par les sociétés de colonisation nous remplit de joie et de consolation..... Quo tous les Canadiens continuent cette noble et patriotique œuvre de la colonisation de nos terres inoccupées. Les sacrifices faits dans ce but ne peuvent qu'attirer la bénédiction du ciel. "

3o " Notre jeune pays n'est pas renfermé dans des limites assez étroites pour qu'il soit nécessaire de l'abandonner. L'acquisition du territoire du Nord-Ouest, la création de la province de Manitoba, offrent un avantage réel à ceux qui n'aiment pas le défrichement des terrains boisés et qui pourtant voudraient s'éloigner de la paroisse qu'ils habitent. "

4o " Notre pensée n'est pas de demander aux paisibles et heureux habitants de la province de Québec, de changer une position certaine et avantageuse pour les incertitudes et les risques d'une émigration lointaine, mais s'il en est auxquels il faut un changement et auxquels il répugne de s'imposer les rudes labours de bûcherons, à ceux-là, Monsieur le Curé, veuillez bien indiquer la province de Manitoba. "

5o " Un octroi gratuit de 160 acres de bonne terre de prairie est promis par le gouvernement à tout homme de 21 ans qui voudra aller se fixer dans ces nouvelles contrées. "

6o " C'est l'énergie de nos pères qui les a découvertes ; c'est le zèle de nos missionnaires qui les a régénérées, et préparées à l'ère de prospérité qui semble les attendre. Ces contrées lointaines ne sont donc pas la terre étrangère. "

7o " Nous considérons donc, M. le Curé, comme chose bonne et désirable, l'établissement de quelques-uns des nôtres dans ces régions, et nous verrions avec plaisir qu'il se fit quelque chose dans ce sens ; si, par exemple, entre deux ou trois paroisses, on pouvait assurer le concours d'une famille honnête, chrétienne et laborieuse qui irait former dans le Nord-Ouest, une population comme celle qui est venue, il y a deux siècles, jeter les fondements de notre nationalité en Canada. "

Par cette émigration d'un genre nouveau, nos compatriotes ne se sépareront pas de nous, ils resteront canadiens, soumis à nos institutions religieuses et civiles, dans un milieu où leur foi ne sera pas exposée, où, au contraire, ils aideront à faire luire ce divin flambeau, au milieu des vastes déserts de l'Ouest, qui n'ont été découverts par nos pères que dans une pensée toute de foi."

Donc, en résumé, disent nos évêques au clergé de la province de Québec, s'il est de nos copatriotes qui veulent absolument s'éloigner, qu'ils aillent au Manitoba, ils font bien; mais, tout en considérant comme chose bonne et désirable l'établissement de quelques uns des nôtres dans ces régions, nous n'avons pas l'intention de leur demander de changer une position certaine et avantageuse pour les incertitudes et les risques d'une émigration lointaine, quoique nous verrions avec plaisir qu'il se fit quelque chose dans ce sens.

Par conséquent, prêcher l'émigration des Canadiens de la province de Québec à Manitoba sur une large échelle, ou la condamner d'une manière absolue, c'est assumer dans les deux cas une responsabilité que l'épiscopat n'a pas en devoir prendre. Nous le répétons, la direction donnée est seulement de conseil, privée, et porte sur une matière parfaitement libre; mais la source dont elle émane, les considérations sur lesquelles on l'appuie, la mesure très restreinte dans laquelle on déclare cette émigration désirable, font que nous regarderions comme téméraire de s'en écarter.

Il est bien vrai que la position de nos compatriotes de Manitoba n'est pas aussi avantageuse actuellement qu'en 1871; mais les droits qu'on leur conteste reposent trop sur la justice, s'ils ne sont pas tous garantis par la constitution, pour croire qu'ils ne finiront pas par triompher de l'élément fanatique et sectaire. La Province aidant, ils sauront, comme leurs frères de la Province de Québec, marcher sûrement à l'accomplissement de leurs destinées, sous la direction intelligente et active de leurs guides naturels.

L'APOSTOLAT CATHOLIQUE EN 1889.

Si la guerre au Catholicisme a été poursuivie avec acharnement dans certains pays, pendant l'année 1885, il a pris dans d'autres régions une expression des plus consolantes.

La Suède, la Norvège et l'Angleterre ont fourni leur contingent habituel de conversions; la Russie est sur le point d'accepter les évêques polonais désignés par Rome; et la Suisse a acclamé, au jour de ses noces d'argent épiscopales, un de ses anciens exilés, Mgr Mermillod.

En Orient, les évêques ont réussi à accentuer le retour des populations à l'unité catholique; les églises du Tonkin et de la Cochinchine jouissent d'un calme relatif; la nouvelle cathédrale de Pékin a été consacré au milieu de grandioses solennités, pendant qu'au

Japon et en Corée, les missionnaires jouissent d'une liberté presque complète. Dans les Indes, l'établissement de la hiérarchie commence à produire ses fruits : les Jésuites remportent les plus grands succès dans leur collège de Calcutta, et le nouveau diocèse de Nagpore compte maintenant un hôpital catholique.

Les épreuves et les difficultés n'ont pas manqué en Afrique, mais ils n'ont servi qu'à faire briller davantage l'héroïsme des missionnaires catholiques. Dans le Zanguebar, la mission bava-roise établie seulement depuis un an, a été détruite. Près du lac Nganza, les Pères Blancs du Cardinal Lavigerie ont échappé avec beaucoup de peine à la révolution soulevée par les exclavagistes, et ont dû transporter leurs néophytes et leur mission à un autre point du lac. En Abyssinie, les Lazaristes et les Sœurs de la Charité excitent l'admiration des indigènes et des soldats italiens. Dans le Niger, dans le Congo belge et près de la rivière Oubanghi, les missionnaires commencent ou continuent leurs travaux apostoliques. Enfin, l'Amérique a donné de grands sujets de consolation à l'Eglise, et l'Océanie a eu le bonheur de voir béatifier son premier martyr.

Les persécutions, sans doute, n'ont pas fait défaut à l'Eglise pendant l'année 1889—car il faut que la parole de Dieu s'accomplisse—mais les triomphes ne lui ont pas manqué non plus.

CAUSERIE RELIGIEUSE

(Suite)

Un mot encore sur la question de la vocation que nous avons déjà touchée. Il est des parents qui voudraient lancer tous leurs fils dans le commerce, et d'autres qui voudraient les mettre tous aux études latines, parce que, disent-ils, c'est le chemin de la fortune, et que pour être heureux il faut être riche.

Il n'est guère nécessaire de réfuter cette dernière affirmation ; car elle est contraire à l'Evangile. Notre Seigneur, en effet, déclare heureux les pauvres qui savent se résigner à leur position, et l'expérience prouve aussi que le bonheur suit plus souvent la médiocrité que l'opulence. Au reste, le secret du bonheur, c'est de ne rien désirer. La vie est si courte ! et la plupart des hommes en dépensent les trois quarts à se faire une position dont ils n'auront pas le temps de jouir.

Quant à la première affirmation, à savoir, que les études sont le chemin de la fortune, elle est plus souvent fautive que vraie. Combien de jeunes gens, soit faute de talent, soit faute de travail et de

bonne conduite, reviennent du collège ou de l'université, impropres à rien, après avoir coûté bien cher à leurs parents, et perdu leur innocence et leur santé ! Toutes les carrières leur seront fermées, ou si l'une d'elles leur est ouverte, ils ne font que végéter. Trop messieurs pour travailler avec leurs parents, ils passent le reste de leur vie dans le bataillon des déclassés. Quant à ceux qui réussissent dans leurs examens, combien arrivent à la fortune ou même simplement à l'aisance ? Si, par exception, il en est qui arrivent à une position enviable, ils l'ont payée cent fois avant d'entrer en possession.

Comment procèdent donc les parents qui ont un gain de sagesse et même de simple bon sens ? A mesure que l'un de leurs enfants arrive à l'âge de douze ou treize ans, ils voient quels sont ses talents, ses inclinations, sa vertu ; ils prient, ils consultent, et voient s'il y a lieu d'espérer d'en faire un bon prêtre, un bon médecin, un avocat ou un notaire ; et s'ils lui croient assez de caractère et de vertu pour pouvoir entrer dans ces carrières, et pour y vivre en fervent chrétien, ils le font étudier. Il en est qui font encore mieux, dans notre humble opinion. Ainsi, tout dernièrement, une excellente mère de famille nous disait en nous montrant un de ses enfants portant le capot d'écolier : "Après mûre réflexion, j'ai cru devoir lui faire commencer un cours d'études, parceque j'ai remarqué chez lui certains indices de vocation à la prêtrise. Je le suis de près, je prends des informations à bonne source, mais si, un jour ou l'autre, j'acquiers la certitude qu'il n'a pas de vocation, je n'hésiterai pas à lui faire quitter cette voie pour apprendre un métier qui lui permettra de gagner honorablement son pain de chaque jour. Je ne tiens pas à en faire un professionnel, car je crains trop de lui préparer une existence misérable qui, de plus, mettra peut-être son salut en danger." On en pensera ce que l'on voudra ; quant à moi j'ai trouvé qu'elle raisonnait parfaitement bien. Le grand tort des parents, en semblable occurrence, est de ne pas consulter leur curé, qui se trompe assez rarement dans ses prévisions, parcequ'il a l'expérience et qu'il connaît mieux que les parents, le fond du caractère de leurs enfants. Un autre tort des parents, c'est aussi de ne pas tenir compte des avis des directeurs de la maison d'éducation à laquelle ils ont confié leurs enfants, lorsque ces derniers les préviennent que leurs sacrifices sont en pure perte. Le nombre en est pourtant grand ! On s'entête toujours par excès de confiance dans sa chère progéniture.

Quant à la vocation religieuse des filles, nous ne jugeons pas à propos d'en parler, parceque dans notre pays, grâce à Dieu, le

nombre des parents qui s'opposent à leurs entrée en religion, est insignifiant.

On regarde encore parmi nous la vocation religieuse comme la plus grande grâce après l'appel à la foi, comme un honneur de donner une épouse à Jésus-Christ, et comme une grande bénédiction. Les parents admettent encore qu'il y a plus à risquer en se mariant qu'en prenant le voile, vu que, dans le mariage, on fait des vœux perpétuels dès le premier jour, et on religion, seulement après plusieurs années de noviciat.

Si nous avions une remarque à faire, un mal à signaler, nous dirions seulement que, dans certaines familles, les parents élèvent leurs filles de façon qu'elles n'ont pas assez de caractère pour embrasser un état pour lequel elles ressentent pourtant de l'attrait, ou bien qu'ils les jettent de trop bonne heure dans un milieu propre à étouffer les premiers germes d'une vocation, qui serait arrivée à son plein épanouissement dans une autre atmosphère.

LES MISSIONS DU CONGO.

Il paraît amplement démontré que les missionnaires catholiques, il y a déjà plus de trois siècles, connaissaient parfaitement cette partie de l'Afrique, qui forme maintenant "l'Etat indépendant du Congo." Ils y avaient fondé une mission qui devint tellement importante qu'elle fut érigée en Préfecture Apostolique par la S. C. de la Propagande. Cependant, en 1670, elle fut réunie à la Préfecture actuelle du Congo, dont elle n'a cessé depuis de faire partie; elle portait le nom de mission du "Grand Micoco", et avait à sa tête des Capucins italiens et portugais, dont l'apostolat fut des plus féconds. L'un d'eux, le P. Joseph de Montesarchio, baptisa pour sa part plus de 50,000 indigènes. En 1652, le P. Bon, de Sorrente, alors préfet apostolique du Congo, obtient de la Propagande l'autorisation de remonter la rivière Congo jusqu'à l'Abyssinie, chose qu'il n'aurait pu avoir eu la pensée de faire, s'il n'avait pas connu les régions de Stanley Pool et du Haut Congo.

Il y a trois siècles, les Capucins avaient donc déjà évangélisé Stanley Pool et le haut Congo qui formaient à cette époque l'empire du Grand Micoco, découvert une seconde fois par les Européens. Il n'y a pas de doute non plus, que les autres localités de cette région, telles que Concobella, Anzico et Funzeno, mentionnées par ces religieux, seront découvertes à leur tour. Pigatella qui a publié les récits de Lopez, en 1591, parle au long de cet empire de Micoco, et dit que ses sujets ont donné de grandes

espérances de devenir catholiques, quoique le cannibalisme fut un honneur chez eux. Cet auteur ajoute qu'un grand nombre d'entre eux, uniquement pour faire plaisir à leur roi, s'offraient d'eux-mêmes à servir de nourriture à sa table.

Tout ce que dit Pigatella est confirmé par le P. Cavazzi, qui rapporte que le P. de Montesarchio ayant été présenté au roi de Micoco, ce dernier, comme preuve de sa bienveillance à son égard, ordonna de lui amener un de ses esclaves, et lui fit enlever un morceau de la chair du bras, qui fut servi à table. Le Père accepta l'esclave, mais au lieu de le faire rôtir, il s'occupa de guerir son bras, et plus tard le baptisa.

Tous ces détails concordent pleinement avec ceux des explorateurs modernes, Stanley et M. Brazza. Ce dernier affirme même que l'existence de ces anciennes missions s'est conservée dans ces régions par la tradition, jusqu'à ce jour. Il est à remarquer aussi que les relations des Capucins sont unanimes à proclamer la parfaite salubrité de ce pays, fait qui est confirmé par Stanley.

Les Pères de la Congrégation du Saint Esprit et du Cœur Immaculé de Marie ont maintenant la charge des missions de cette partie de l'Afrique, et l'un d'eux a fait même partie de l'escorte de Brazza, pendant la plus grande partie de ses récentes explorations. Ils ont ouvert une mission à Stanley Pool qui peut devenir, d'un jour à l'autre, l'un des champs les plus intéressants de leur apostolat dans la Congo.

Ce fait historique nous remet en mémoire l'étude du R. P. Clarke, que nous avons publiée l'année dernière, et qui démontre, par des témoignages irrécusables, que Christophe Colomb n'est que le second découvreur de l'Amérique, puisque les premiers missionnaires catholiques, venant de l'Islande et du Groënland, ont abordé en Amérique pour la première fois en 829; c'est-à-dire plus de 600 ans avant Colomb. Tous ces faits prouvent bien qu'il est toujours vrai de dire: rien de nouveau sous le soleil.

LE CANADA ECCLESIASTIQUE

Nos remerciements à MM. Cadieux et Derome pour l'envoi d'un exemplaire du *Canada Ecclésiastique*. Cet almanach-annuaire du clergé et de communautés religieuses de tout le Canada, est bourré de renseignements indispensables, surtout aux membres du clergé; de plus il est la seule publication de ce genre que nous ayons.

Le prix est de vingt-cinq cents.

LE DENIER DE SAINT-PIERRE POUR 1889.

Le denier de Saint-Pierre a rapporté, en 1889, environ \$600,000, réparties comme suit : Autriche, \$80,000 ; France, \$70,000 ; Espagne, \$40,000 ; Allemagne, \$36,000 ; Irlande, 26,000 ; Belgique, \$21,000 ; Angleterre, \$19,000 ; Suisse, \$11,000 ; Pologne, \$17,000 ; Amérique du Nord, \$57,000 ; Amérique du Sud, \$62,000 ; Afrique, \$19,000 ; Asie, \$20,000 ; Roumanie, \$20,000 ; Italie, \$51,000 ; Portugal, \$30,000 ; Océanie, Russie et pays scandinaves, \$20,000. La Turquie, la Grèce, le Montenegro et la Serbie n'ont presque rien donné.

NECROLOGIE

M. l'abbé Campeau (Antoine), est décédé le 1er du mois courant, à l'âge de 77 ans et 4 mois. Né à Québec, le 23 septembre 1812 ; ordonné le 4 juin 1837, M. l'abbé Campeau fut d'abord vicaire à Notre-Dame de Québec, et missionnaire dans la Gaspésie. En 1845, il était nommé curé de Saint-George de la Beauce, et en 1857, curé de Beaumont. Il était à la retraite depuis 1885. M. Campeau fut l'un des prêtres dévoués qui se rendirent au lazaret de la Grosse Ile pendant l'épidémie de 1847. Il appartenait à la Société Ecclésiastique de Saint-Joseph, à la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, ainsi qu'à la section provinciale d'une messe.

PETITE CHRONIQUE

M. l'abbé B. Bernier, curé de St George, est nommé chapelain du Bon-Pasteur de Québec, et M. l'abbé Montminy, curé de St Agapit, est nommé curé de St George de la Beauce.

Jeanne d'Arc aura bientôt son monument à Vaucouleurs, sur la frontière de la France, grâce à S. G. Mgr de Verdun, qui va parcourir la France entière dans l'intérêt de cette cause.

Mgr O'Brien, archevêque de Halifax, a été élu président de la fédération impériale, pour la Nouvelle Ecosse.

Le *Semaine Religieuse de Montréal* se prononce formellement pour le maintien de l'acte d'incorporation général des villes, passé en 1876, et déclarant *biens non imposables* les propriétés des fabriques, des institutions de charité et de maisons d'éducation.

UN MARIAGE MODÈLE

(Suite et fin.)

Lorsqu'elle fut débarquée en Angleterre, elle quitta ces voyageurs et ces marchands, et arriva dans peu de jours à Londres. Elle allait dans toutes les rues de cette ville, sans pouvoir se faire entendre. Comme elle était habillée à la Sarrasine, et qu'on ne comprenait pas son langage, on la prit pour une folle : de sorte qu'elle servit pendant plusieurs jours de risée et de jouet à la populace et aux enfants, qui se moquaient de cette étrangère. Enfin Dieu permit que Richard, le domestique de Gilbert, la rencontrât sur la place publique, et la reconnût. On ne peut exprimer la joie de cette jeune princesse, lorsqu'elle vit Richard, et qu'elle reconnut que c'était le même qui était dans la prison de son père avec Gilbert. Que faites vous ici, lui dit Richard ? Je suis venue, répondit elle, pour me faire instruire de la religion catholique. Demeurez-là, dit Richard, je vais en avertir mon maître.

Gilbert ne crut pas d'abord ce que Richard lui dit, ne pouvant se persuader qu'une fille aussi délicate et d'une si grande qualité eût traversé tant de pays et de provinces pour venir en Angleterre ; mais comme il vit que Richard persistait, et l'assurait de la vérité, il admira le courage et la foi de cette fille, et ne douta point que le doigt de Dieu ne fût là ; il ne voulut pas, pour de bonnes raisons, la retirer dans sa maison, et dit à Richard de la mener chez une dame de sa connaissance, la priant d'en avoir soin comme de sa propre fille.

Le lendemain Gilbert alla chez cette dame. Dès que la jeune Sarrasine le vit, elle eut le cœur si transporté de joie, qu'elle se jeta à ses pieds, embrassant ses genoux et les arrosant de ses pleurs. Ne me rebutez pas, lui dit-elle, vous êtes celui que Dieu a destiné pour me faire chrétienne. Gilbert fut touché de ses paroles, qui marquaient la grande foi de cette étrangère, et fut inspiré de l'épouser, afin qu'elle pût être instruite à loisir de notre sainte Religion.

Ne sachant néanmoins à quoi se déterminer, parce qu'il avait promis à Dieu de se consacrer à la guerre des chrétiens contre les infidèles, il alla consulter son évêque, qu'il trouva avec cinq autres prélats. Gilbert leur ayant raconté le fait et les aventures de cette demoiselle, ils lui dirent que cette vocation venait de Dieu ; et que l'un et l'autre ayant des intentions si saintes et si pures, le Ciel bénirait leur mariage.

Gilbert instruisait cette jeune princesse des mystères et des maximes de la religion chrétienne. Elle goûta les vérités du christianisme, et en reçut les instructions avec des dispositions si saintes, que dans peu de temps elle fut capable de recevoir le baptême, auquel elle se disposa par la prière et par l'esprit de pénitence. L'évêque de Londres voulut lui-même la baptiser. Avant que de faire cette auguste cérémonie, il lui demanda, selon la coutume de l'Eglise, si elle voulait être baptisée ; elle répondit avec une sainte ardeur, et avec une effusion de larmes qui attendrit tous les assistants, qu'elle le désirait de tout son cœur ; que c'était pour cela qu'elle était venue au péril de sa vie, d'un pays si éloigné. L'évêque la baptisa, et lui donna la nom de Mathilde ; Gilbert ensuite l'épousa en présence de l'évêque, qui leur donna la bénédiction nuptiale.

Le mariage étant célébré, Gilbert se trouva dans de grandes inquiétude sur ce qu'il devait faire. Il était d'un côté résolu de tenir la promesse qu'il avait faite à Dieu, de retourner à la guerre contre les infidèles, et de l'autre il n'osait abandonner une épouse qui l'était venue chercher de si loin. Mathilde s'aperçut de son embarras, et lui dit : Qu'avez-vous, Monsieur ? Etes-vous donc affligé de ce que j'ai l'honneur d'être votre épouse ? Non, ma chère épouse, lui répondit Gilbert ; le sujet de mon inquiétude, c'est que je dois partir pour aller à la guerre combattre pour Jésus-Christ contre les infidèles, et je crains que mon départ et mon absence ne vous affligent. Non, mon cher époux, reprit cette vertueuse dame, partez pour une guerre si sainte ; je n'en serai point affligée, puisque c'est la volonté de Dieu. Je n'ai souhaité d'être avec vous que pour apprendre à vivre pour J. C. Vous m'avez déclaré, étant captif chez mon père, que vous étiez prêt de faire à J. C. le sacrifice de votre vie : je suis de même prête de lui faire le sacrifice de votre personne. Quoiqu'il me coûte beaucoup de me séparer de vous, je suis cependant ravie de rendre à Dieu un époux que je n'ai cherché que pour Dieu. Allez donc, mon cher époux, Dieu bénira vos entreprises ; ne soyez point en peine de moi : le Seigneur qui m'a fait miséricorde lorsque j'étais infidèle, me protégera beaucoup plus maintenant que je suis chrétienne. Ils se séparèrent en versant des larmes, après s'être promis mutuellement le secours de leurs prières.

Gilbert, qui ne pouvait se lasser d'admirer la sainte générosité de son épouse, partit et lui laissa Richard pour avoir soin d'elle. Gilbert demeura trois ans et demi dans cette guerre, et s'en revint. Dieu répandit sa bénédiction sur un mariage si saint : ils

eurent un fils prédestiné, et Mathilde pendant sa grossesse eut de secrets pressentiments que l'enfant qu'elle portait dans son sein serait grand devant Dieu. Elle accoucha, l'an 1119, de ce bienheureux enfant, qui fut nommé Thomas. Mathilde ne fut pas trompée ; son fils Thomas fut un grand saint, il fut archevêque de Cantorbéry, et reçut la couronne du martyr pour la défense de l'Eglise. On célèbre sa fête le lendemain de celle des saints Innocents.

Jeunes gens, édifiez-vous par cet exemple ; et que ces deux illustres époux soient votre modèle. Lorsque vous pensez à vous marier, ne cherchez que Dieu et votre salut, à l'exemple de Mathilde ; n'ayez que des intentions saintes et des conversations innocentes, à l'exemple de Gilbert ; et Dieu bénira votre mariage et votre postérité.

LORETTE ET LA SAINTE MAISON

LA SANCTA CASA

(Suite)

La Sainte Maison mesure 30 pieds de longueur sur 13 de largeur ; les murs extérieurs sont tous revêtus d'une riche couverture de marbre de Carrare, tout sculptée en bas reliefs rappelant les prophéties concernant la naissance de Jésus-Christ. La maison repose sur le sol sans aucune fondation ; et chose encore plus extraordinaire, le riche revêtement en marbre qui la couvre, ne la touche pas. Vainement on a essayé de le faire adhérer aux murs ; ce revêtement, qui sert comme de reliquaire à la Sainte Maison, se détachait aussitôt. Un vide de quelques pouces laisse isolés les murs de la Sainte Demeure du Fils de Dieu sur la terre.

Sur les contours de la Sainte Maison, au bas, il y a une marche en marbre, et cette marche laisse voir un sillon creusé par les genoux des personnes qui, par dévotion, en font le tour en se traînant sur les genoux. Il y a une indulgence de 10 ans pour ceux qui font ainsi le tour à genoux. On ne peut le faire cependant que de trois côtés, parceque le devant est occupé par un autel. Cet autel se trouve au-dessous de l'unique fenêtre de la Sainte Maison. C'est l'autel de l'Annonciation, où disent ordinairement la messe les prêtres qui ne peuvent la célébrer sur l'Autel Apostolique, dans la Sainte Maison.

A l'extérieur de la Sainte Maison, et distribuées tout autour, brûlent jour et nuit 14 grosses lamps en cuivre doré.

Les deux cloches miraculeusement transportées avec la Sainte Maison, sont suspendues sur le toit.

INTÉRIEUR DE LA SAINTE MAISON

Entrons maintenant dans la Sancta Casa et examinons les objets précieux qu'elle renferme.

Mur du Nord. On y voit : 1o La Sainte Armoire dont le bois est encore intact C'est là que la Sainte Vierge conservait la Bible, et les Apôtres la Sainte Eucharistie.

2o L'ancienne Porte de la Sainte Maison, fermée par Clément VII à l'aide des mêmes pierres retirées pour ouvrir les nouvelles portes. Il n'y avait d'abord que cette seule porte. Le Pape envoya un architecte afin d'examiner s'il n'y aurait pas moyen d'en faire pratiquer une autre ; car à certains jours la foule des pèlerins était si considérable qu'on ne pouvait sortir de la maison sans se faire écraser. Il était ainsi arrivé de sérieux accidents.

Le premier ouvrier qui enleva la première pierre pour y pratiquer une porte, eut à l'instant le bras cassé. On conjecturait par là que la Sainte Vierge voulait absolument conserver intacte et dans sa forme primitive la demeure qui abrita la Sainte Famille.

3o *Porte Clémentine* qui correspond à celle du côté opposé.

4o Une pierre de la Sainte Maison miraculeusement restituée et que retient une grille en fer. Il était défendu de rien détacher de la Sainte Maison ; un prêtre de Naples, pour satisfaire sa dévotion, enleva une pierre. Il fut frappé soudainement d'une maladie grave, et obligé de rapporter à Loretto, à pieds nus, la pierre qu'il avait prise. Aussitôt il recouvra la santé.

5o Diverses peintures faites à Nazareth. Je ferai remarquer ici que l'ancien toit, ainsi que tous les matériaux retirés de la Sainte Maison pour donner plus libre passage à l'air et aux pèlerins, sont conservés sous le pavé de l'autel.

6o Planches de bois fixées jadis contre le Saint Mur, et que l'on scia plus tard.

Mur du Sud : 1o Armoire des Saintes Reliques. C'est là que fut trouvée la Sainte Image de la B. V. Marie. Cette Armoire fut un peu diminuée de grandeur pour ouvrir la *Porte del Sancto Camino*.

2o Seconde Porte Clémentine, près du Sanctuaire ou de cette partie de la Sainte Maison, dite *Sancto Camino* ou Sainte Cheminée, construite par Saint Luc.

30 Troisième Porte Clémentine en face de la première.

40 Vase de pierre pour l'eau bénite, transporté à Nazareth avec la Sainte Maison.

50 Armoire des burettes pour l'eau et le vin destinés au S. Sacrifice de la Messe.

60 Pierre de la Sainte Maison, restituée par l'évêque Coïmbre et entourée d'une plaque de fer.

Au Concile de Trente, le Pape avait permis à l'évêque de Coïmbre, en Espagne, de prendre comme relique une pierre de la Sainte Maison ; le *Custode* s'y opposa. L'évêque aidé de son secrétaire, prit cette pierre et fut frappé d'une maladie grave. La pierre fut restituée et il recouvra la santé.

70 Image de saint Louis, roi de France, peinte sur le Mur, à Nazareth même.

(A Suivre)

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS CHARLAND & Cie., LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des Etats Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronnage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

NOUVEAUTÉ : Un monde nouveau, par LUCIEN DARVILLE.
réponse à Ed. DRUMOND sur la fin d'un monde.
J. A. LANGLAIS.

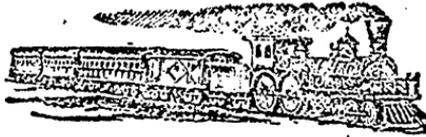
J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS : CIERGES pour services pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE. réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.



CHEMIN DE FER

* * QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX * *

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

ALLANT A L'EST. Lisez en descendant.				STATIONS.	ALLANT A L'OUEST.			
Dimanche seulement.		Tous les jours Dim. excepté.			Tous les jours Dim. excepté.		Dimanche seulement.	
Exp.	Exp.	Exp.	Exp.		Exp.	Exp.	Exp.	Exp.
P. M.	A. M.	P. M.	A. M.	Hedleyville	A. M.	A. M.	A. M.	P. M.
6.00	7.45	6.30	7.30	Beauport	6.30	4.15	7.15	5.15
6.05	7.50	6.35	7.35	Montmorency	6.20	4.05	7.05	5.05
6.20	8.02	6.50	7.47	L'Ange Gardien	6.07	3.50	6.52	4.50
6.35	8.20	7.05	8.05	Chateau Richer	5.50	3.35	6.35	4.35
6.45	8.40	7.25	8.25	Ste-Anne	5.30	3.20	6.15	4.20
7.15	9.00	7.45	8.45		5.15	3.00	6.00	4.00

Lisez en montant

DES TRAINS SPÉCIAUX POUR PELÉRINAGES CIRCULERONT TOUS LES DIMANCHES JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1889.

DÉPART : Hedleyville 6.00 a.m. ARRIVÉS à Ste-Anne 7.15 a.m.
 " Ste-Anne 11.30 a.m. " Hedleyville 12.45 p.m.
 " Hedleyville 1.30 p.m. " Ste-Anne, 2.45 p.m.

Prix du passage aller et retour 1ère classe \$0.85, 2nde classe \$0.60.
 Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à
 G. S. GRESSMAN,

Gérant,

W. R. RUSSELL,

Surintendant.

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messo approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. L'ANGLAIS, Québec.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.